



## Bilan du SNU : neuf jeunes sur dix satisfaits du séjour de cohésion



Le port de l'uniforme est perçu comme un outil de cohésion, un facilitateur de rencontres et l'un des marqueurs du séjour de cohésion pour la majorité des jeunes. // © Mathilde MAZARS/REA

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a publié un rapport d'évaluation des séjours de cohésion 2021 du service national universel. Il vise à comprendre les motivations des participants, les points forts et les pistes d'amélioration de ce nouveau dispositif dans une perspective de généralisation à l'ensemble des 15-17 ans.

L'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) a évalué le séjour de cohésion, une des trois étapes du SNU (service national universel), avec la mission d'intérêt général et l'étape facultative d'engagement civil ou militaire.

Les retours des participants sont quasiment unanimes : neuf jeunes sur dix se déclarent satisfaits du séjour de cohésion. La combinaison entre l'apprentissage de la vie en collectivité, les émulations sociales permises par la rencontre de nouvelles personnes et l'intensité des activités sportives appelant à l'esprit d'équipe sont des aspects particulièrement appréciés.

Les participants sont nombreux à évoquer une expérience "bienfaisante" car ils ont pu dépasser certaines appréhensions – que ce soit en matière d'intégration dans un groupe ou d'éloignement avec leur famille – mais aussi parce qu'ils se sont ouverts aux autres ou révélés à eux-mêmes. Ils ont aussi pu poser des sujets difficiles sur la table et bénéficier d'une écoute attentive. La découverte d'activités, de symboles, de parcours de vie et de témoignages de professionnels engagés, en fait par ailleurs une expérience riche et épanouissante qu'ils souhaitent valoriser par la suite, souligne le rapport.

SNU : le nombre de jeunes volontaires augmente de 800% en 2021

Cette adhésion au dispositif doit cependant être relativisée pour les jeunes déclarant que



la participation au SNU leur a été imposée. Le séjour de cohésion leur semble en effet plus éprouvant : 19% se disent insatisfaits de leur expérience contre 6% des autres participants. Il est aussi jugé trop dense en termes d'activités (30% contre 16%) et plus difficile à vivre (20% contre 8%).

L'édition 2021 des séjours de cohésion avait été revue après l'évaluation de la préfiguration menée par l'INJEP en 2019. Cette évaluation avait en effet relevé le rythme nettement trop soutenu des séjours, le peu de temps libre accordé aux jeunes, leur épuisement et le nécessaire desserrage des plannings, afin d'offrir des temps libres. En 2021, les plannings ont donc été allégés.

Pour autant, de nombreux jeunes ont exprimé une fatigue en milieu et fin de séjour, liée à des plannings encore denses et des horaires de lever matinaux. Deux tiers des volontaires soulèvent l'insuffisance des temps de pause.

Autre point de vigilance : les jeunes ne se sont pas toujours sentis suffisamment acteurs à part entière des séjours, ni suffisamment mis à contribution. Le cahier des charges mentionnait que la participation à la gestion de la vie quotidienne des maisonnées devait être "favorisée afin de permettre aux jeunes de gagner en autonomie (exemples : ménage, lavage du linge, etc.)", mais les jeunes volontaires ont en réalité très peu participé à ces différentes tâches, essentiellement en raison de la crise sanitaire et des mesures barrières à respecter.

Par ailleurs, si le port de l'uniforme en tant que symbole est relativement bien accepté, perçu comme un outil de cohésion, un facilitateur de rencontres et l'un des marqueur du séjour (88% des jeunes estiment ainsi que l'uniforme est important pour la cohésion de groupe), il est également source d'insatisfaction. Plus de six volontaires sur dix déplorent en effet l'inadéquation des tenues au regard des morphologies, de la météo et des activités prévues.

Quel est le rôle des ambassadeurs du service national universel  ?

Les jeunes interrogés se disent globalement assez satisfaits des conditions d'accueil et d'hébergement qui leur sont proposées, et ce malgré l'hétérogénéité des sites et des situations géographiques. Selon l'enquête, 55% des répondants affirment être satisfaits des bâtiments et des locaux, tandis que 42% d'entre eux pointent "la qualité des lits, l'organisation des nuits et des dortoirs" et 23% les "locaux" quand on leur demande quels éléments devraient être améliorés à l'avenir. Le mode de vie collectif proposé suscite une adhésion claire des jeunes, avec près d'un tiers des volontaires pour qui le séjour de cohésion représente la première expérience de vie en collectivité.

Le séjour de cohésion semble contribuer à développer la culture de l'engagement bénévole et associatif des volontaires : 38% ont en effet estimé que celui-ci leur avait donné envie de faire du bénévolat. 26% identifient un effet levier sur leur envie de prendre davantage part au débat public.

Les conclusions de 2021 rejoignent très largement celles de l'évaluation de 2019 soulignant les caractéristiques favorables à la réussite des séjours : un centre unique pour éviter notamment les transports quotidiens d'un site à l'autre, la mise à



disposition de larges espaces pour les temps d'activités et temps informels, la disponibilité d'équipements sur site ou à proximité immédiate pour mettre en œuvre les activités, et l'instauration d'une "personne-ressource" pour gérer la logistique tout au long du séjour.

Le SNU, un engagement en trois étapes

Le service national universel a été lancé en 2019 et concerne tous les jeunes âgés de 15 à 16 ans. Il s'articule autour de trois étapes, dans le cadre d'un parcours citoyen :

- Le séjour de cohésion qui se déroule sur 12 jours dans un territoire différent du lieu de résidence, comprend des temps individuels et collectifs qui visent à favoriser l'acquisition de savoir-faire et savoir-être par les jeunes, ainsi qu'à identifier des difficultés sociales ou liées aux compétences de base.
- La mission d'intérêt général est effectuée par le jeune auprès d'une association, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un corps en uniforme, de manière continue ou non dans les 12 mois suivant le séjour de cohésion, pour une durée de 12 jours et/ou 84 h minimum.
- L'engagement volontaire, étape facultative, concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et peut prendre la forme d'un engagement civique ou militaire d'au moins trois mois jusqu'à un an, pouvant être effectué dans des dispositifs existants, comme le service civique, ou nouveaux, proposés par des partenaires labellisés.

